

Fidèle à ses principes et à sa méthode, le SE-UNSA continue de participer aux discussions sur la réforme du lycée pour faire valoir ses propositions et informer les collègues.

Le SE-UNSA a rencontré JP de Gaudemar le 15 octobre pour faire le point sur le projet de réforme. Dans une lettre en date du 2 octobre, **nous avons pointé 5 points d'achoppement et nous avons obtenu des éclaircissements** sur certains aspects.

- Sur le calendrier, le ministre a confirmé sa volonté d'application de la réforme à la rentrée 2009. Pour Jean-Paul de Gaudemar, cette mise en place ne peut être que progressive mais il faut que les principes soient clairement fixés dès le départ. Selon lui, on peut envisager une mise en œuvre progressive à la rentrée prochaine en intégrant le temps d'accompagnement des élèves et la logique du choix des modules exploratoires. Ceci devrait s'accompagner d'une première révision des programmes des enseignements fondamentaux.

> le SE-UNSA prend acte de la volonté du ministre. Dans ces conditions, il exige que la mise en application de la réforme se fasse dans la clarté. Les enseignants, les élèves et les parents doivent savoir exactement quelle sera la forme de la nouvelle classe de seconde. Les processus d'orientation ne peuvent être sacrifiés.

- La place des sciences expérimentales dans la formation de tous les élèves de seconde semble désormais acquise. Ce pourrait être un module « sciences expérimentales » interdisciplinaire dans les enseignements fondamentaux ou bien l'obligation pour tous de suivre un module exploratoire de sciences expérimentales.

- Notre demande d'un volume horaire de 30 heures élèves n'a pas été retenue.

- L'unité de base est bien le module semestriel de 3 heures. Il y aura au total, 4 modules d'EPS et 10 modules de LV1+LV2, répartis sur les 3 années du lycée.

- JP de Gaudemar affirme que ses propositions sont neutres en termes d'organisation des services mais ne répond pas à la question sur le nombre de postes.

> Le SE-UNSA reste vigilant et reposera la question tant qu'il n'aura pas de réponse. Les annonces budgétaire pour 2009 (-1800 postes dans les lycées) sont inquiétantes. Le SE-UNSA n'acceptera pas une réforme qui n'aurait pour but que de masquer des économies. Il rappelle son attachement à une définition hebdomadaire du service qui devra intégrer les nouvelles missions.

La suite de l'entretien a été consacrée à la maquette du cycle terminal.

Le cycle sera composé de 36 modules (18 par an), répartis en 16 modules d'enseignements généraux, 16 d'enseignements de spécialisation et 4 d'accompagnement.

- Les enseignements généraux comprendraient

- de la philosophie (2 modules)
- du français (2 modules)
- 2 langues vivantes (6 ou 7 modules)
- de l'EPS (2 ou 3 modules)
- des sciences (Mathématiques / Sciences expérimentales)
- des sciences sociales (Histoire-Géo / SES)
« Sciences » et « sciences sociales » représenteraient un total de 3 modules dont au moins 1 dans chaque groupe au cours du cycle.

En philosophie, les modules seront communs à tous les élèves. Dans les autres disciplines, la réflexion est encore en cours.

- Les enseignements de spécialisation

Chaque lycéen devra choisir au moins 9 modules dans une des 4 dominantes suivantes :

- Humanités et Arts
- Sciences
- Sciences de la société
- Technologie

Les 7 autres modules de spécialisation pourront correspondre :

- soit à un renforcement de la dominante par le choix de modules supplémentaires de la dominante.
- soit à la recherche d'une plus grande polyvalence en suivant des modules appartenant à d'autres familles que sa dominante.

La réflexion sur les modules offerts dans chaque dominante ne semble pas aboutie à ce stade. La dominante « sciences de la société » pourrait contenir en plus des SES, des modules de droit et de gestion. Mais c'est surtout la dominante « technologie » dont les contours restent très flous ! (*voir ci-dessous*)

Les modules d'accompagnement feraient, comme en seconde, une large part à l'autonomie des établissements cadré un cahier des charges défini nationalement. Cet accompagnement devrait être consacré à

- Des activités de soutien/remédiation
- Une préparation à l'orientation
- Le développement de compétences méthodologiques nécessaires à la réussite dans le supérieur (activités de type TPE, par exemple)

Les enseignements technologiques

La modularité permettra aux élèves ayant choisi une dominante technologique de suivre des enseignements d'une discipline d'une autre famille. A l'inverse, des élèves des autres dominantes pourront accéder à des enseignements de la famille « Technologie » en complément de ceux de leur dominante.

En seconde, les enseignements ISI et ISP ont vocation à fusionner dans un module unique de « sciences industrielles » dont les contenus devraient être pensés pour qu'il puisse être offert dans tous les lycées.

Les actuels enseignements de STG seraient redistribués entre 2 dominantes :

- la gestion et le droit rattachés à la famille « Sciences de la société »
- la comptabilité, la mercatique, la gestion des ressources humaines, le management des organisations et la gestion des systèmes d'information à la famille « Technologie ».

Concernant les enseignements technologiques industriels, l'inspection générale est chargée (une fois de plus !) d'élaborer une nouvelle organisation des STI. L'objectif est de parvenir à 4 spécialités + arts appliqués.

Pour certains enseignements technologiques demandant des conditions particulières (labo, atelier), la mission envisage des modules d'une durée supérieure à 3 heures.

Et la suite ?

Le ministre doit s'exprimer fin octobre/début novembre. A cette date, il diffusera un document écrit fixant l'organisation de la classe de seconde et du cycle terminal et précisant le contenu des 3 blocs d'enseignements.

Débutera alors une nouvelle série d'échanges avec les organisations syndicales pour décliner concrètement les principes annoncés.

> Le SE-UNSA déterminera sa participation à ces échanges en fonction des orientations prises par le ministre dans son document d'étape.

Les détails définitifs de la réforme devront être fixés et annoncés à la mi-décembre, pour commencer à préparer la rentrée 2009.